

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

25 JUIN 2020

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Sollicitation des fonds
européens exceptionnels
Covid-19**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 26 juin 2020
par voie d'affichages
notifiés
transmis en sous-préfecture
le 26 juin 2020
et qu'il est donc exécutoire.

Le 26 juin 2020

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt, le 25 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin deux mille vingt, s'est réuni au Théâtre Alexandre Dumas sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET*, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Monsieur FOUCHET, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE*, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Monsieur ALLAIRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Madame GRANDPIERRE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD, Monsieur GREVET, Madame DECROIX, Monsieur BENTZ

*Madame PEUGNET présente à partir du dossier 20 C 09a

*Monsieur BASSINE présent à partir du dossier 20 C 03

Avait donné procuration :

Madame PEUGNET à Madame HABERT-DUPUIS
Monsieur PETROVIC à Monsieur PERICARD
Madame BOUTIN à Madame MACE
Madame ANDRE à Monsieur JOLY
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Madame de JACQUELOT

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20200625-20-C-15-DE
Date de télétransmission : 26/06/2020
Date de réception préfecture : 26/06/2020

OBJET : SOLLICITATION DES FONDS EUROPEENS EXCEPTIONNELS COVID-19

RAPPORTEUR : Monsieur MILOUTINOVITCH

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

L'épidémie Covid 19, qui a lourdement touché le monde depuis sa première apparition en Chine en décembre 2019, a des répercussions profondes sur la santé des populations, l'économie, les industries et les transports mondiaux. Cette maladie infectieuse a entraîné un arrêt brutal de l'économie hexagonale.

Face à cette pandémie, l'Union Européenne a prévu de soutenir les états membres à travers différents dispositifs. Ainsi un plan complémentaire de financements dédiés à la reprise économique a été lancé parallèlement au renforcement d'autres programmes préexistants pour relever les défis posés par la crise sanitaire et ses conséquences.

La Ville de Saint Germain-en-Laye a été très impactée par cette situation inédite, qui a généré des pertes de recettes significatives et a nécessité des dépenses imprévues importantes (acquisition de produits, d'équipements de protection et de prestations adaptés à la lutte contre la propagation du virus, réaménagement de l'espace public, outils de communications...).

Des actions renforcées continuent à être menées notamment pour soutenir la population et les commerçants.

Aussi, la Ville souhaite solliciter l'aide de l'Union Européenne dans le cadre des financements dédiés au soutien des collectivités territoriales (comme par exemple l'appel à projets de l'EIT Mobilité urbaine Covid 19) pour l'accompagner financièrement dans ce contexte de crise inédite.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à candidater aux fonds européens dédiés à cette crise et à signer tous les documents s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à candidater aux fonds européens dédiés à cette crise et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye